



Cugy, le 14 septembre 2007

Conseil communal de Cugy

1053 Cugy / VD

PROTOCOLE DE DECISION

Dans sa séance du 13 septembre 2007, le Conseil communal de Cugy/VD a accepté le préavis n° 21/07 relatif à la demande d'octroi d'un crédit d'investissement de Fr. 534'000.— en vue de l'aménagement routier aux abords du nouveau collège au lieu-dit « Derrey le Motty », amendé.

CONSEIL COMMUNAL



Le Président :
G. Boand

La secrétaire :
D. Dubuis

Amendement n° 1 : Nous demandons la pose d'aménagements pour limiter la vitesse de croisement et pour sécuriser le trottoir et les traversées surélevées

Amendement n° 4 : Augmentation du budget du préavis de Fr. 35'000.— pour financer les amendements précités. Ce montant sera prélevé sur le compte n° 9282.12